

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XI

TOP / POJ / ODG / TDR

B6A

FR

OL: EN

SYSTEME D'INFORMATION ET D'OBSERVATION DES ALPES
RAPPORT SUR L'ETAT DES ALPES – TROISIEME CONTRIBUTION
(RSA3)

A Rapport de la France, de la Présidence slovène de la
Conférence alpine et du Secrétariat permanent de la
Convention alpine

B Proposition de décision

Annexe 1 : Résumé du RSA 3 en anglais

Annexe 2 : Version longue du RSA 3 en anglais

A Rapport de la France, de la Présidence slovène de la Conférence alpine et du Secrétariat permanent de la Convention alpine

Entre la réunion du 44^e Comité permanent à Innsbruck (octobre 2010) et la 45^e réunion prévue pour les 7 et 8 mars 2011 à Brdo, le groupe d'experts ad hoc s'est réuni une fois en janvier 2011 à Berne.

Au cours de cette réunion, le groupe s'est penché avec attention sur le résumé et a réexaminé les conclusions et défis soulevés dans le rapport. Le Président du groupe de travail « Démographie » a contribué au chapitre intitulé « Tendances socioéconomiques » par un texte sur les changements de composition démographique. Les résultats du séminaire sur l'innovation, tenu en septembre 2010 à L'Argentière-la-Bessée, ainsi que une contribution de la Commission européenne, DG Entreprise, sur le tourisme culturel et l'innovation dans les Alpes ont également été intégrés.

Les conclusions et défis identifiés pour le développement futur, au travers de l'innovation, des zones montagneuses rurales des Alpes sont donc soumis à l'attention du Comité permanent et de la Conférence alpine.

Le résumé et la version longue annexés à ce rapport ont été revus sur la base des dernières discussions de janvier 2011, et le résumé a été traduit dans toutes les langues alpines. Il sera procédé à la mise en page et à l'impression après adoption par la XI^e Conférence alpine.

B Projet de décision

La Conférence alpine:

1. prend note du rapport de la France, de la Présidence et du Secrétariat permanent de la Convention alpine (SPCA),
2. adopt le troisième Rapport sur l'état des Alpes « Développement rural durable et innovation », ainsi que ses conclusions et les défis identifiés.